

Voisins et Riverains du Parc Hannibal signataires de la « Pétition pour l'arrêt des nuisances sonores liées à l'activité du parc Hannibal de VERFEUIL »

PLAINTÉ POUR NUISANCES SONORES

A Monsieur le PREFET DU GARD

A Monsieur Le SOUS-PREFET DU GARD

A Monsieur le Président de l'agglomération du GARD/Rhodanien

A Madame Le Maire de VERFEUIL

A Madame Le Maire de ST ANDRE D'OLERARGUES

A Monsieur Le Maire de GOUDARGUES

Lundi 11 janvier 2021,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons de vous interpeller ce jour pour vous faire part de nos inquiétudes et vous informer qu'une majeure partie des voisins et riverains du Parc de Loisirs HANNIBAL (env 90%) connaissent depuis quelques temps des nuisances sonores provoquées par les activités motorisées du parc HANNIBAL (voir pétition jointe).

Nos maisons situées dans la vallée de la Cèze, au cœur d'un espace naturel et privilégié, jouxtent la zone Natura 2000 et les zones de protection des Berges de Cèze. Notre environnement de vie est aujourd'hui directement menacé par le bruit provoqué par des regroupements d'engins motorisés (certains jours nous avons eu jusqu'à 100 motos enduros circulant sur des boucles tracées dans le parc).

Nuisances dans un premier temps supportées par chacun, car nous les pensions temporaires, nous sommes aujourd'hui inquiets de leur récurrence et de la volonté manifeste du gérant de ce parc de développer ses activités commerciales et d'augmenter la fréquence d'utilisation du parc (publicités y compris sur les sites « officiels » (mairie, agglomération...), panneaux installés le long des routes...).

Nous avons provoqué une réunion avec Mr LOUARD Jérôme exploitant du parc le 20 décembre dernier, suite à la journée Enduro qu'il a organisé le 19 décembre 2020, et lui avons notifié notre demande d'arrêt des nuisances sonores, il nous a dit être en règle et avoir toutes les autorisations nécessaires. Il a également souhaité savoir à quel titre nous intervenions auprès de lui, c'est pourquoi, dans un souci de légitimité de nos demandes, nous avons organisé cette pétition ; Etaient présents Madame Valérie BOULLÉ – Riveraine- ; Mr Jany FRACH – voisin- ; Mr Christian FRACH – voisin- ; Mr Jérôme LOUARD -gérant- ; Mr OURY « Investisseur » et Mr Jean-Marc DONNAT– Elu à la mairie de VERFEUIL ; n'était pas présent, Mr BONDURAND Jean-Claude Propriétaire et usufruitier du Parc.

Nous vous interrogeons donc, Mesdames Messieurs sur la réglementation en vigueur liée au niveau de nuisances sonores autorisées lors des activités de la SARL JYL dans ce parc forestier, et également sur la sécurisation du risque incendie dans le cadre d'accueil de public (parking, buvette, local aménagé...) et de la circulation d'engins à moteur durant les mois d'été.

Très inquiets, nous nous remettons à vos compétences et autorités afin de garantir la sécurité et la préservation de nos cadres de vie.